



FONDATION POUR LES TERRAINS INDUSTRIELS DE GENEVE

Commission écoParc ZIMEYSA Nord

4 juin 2024





La présentation est complétée par les discussions menées dans le cadre de la séance.

Ces éléments sont mis en évidence par une slide au fond gris, comme celle-ci et le symbole en haut à droite



Présent.e.s

Représentants des entreprises

- Stéphane Nicolin, STEF
- Damien Sommer, HIAG

Représentants de la commune de Meyrin

- Dario Poroli
- Denis Waechter

Représentants de l'Etat de Genève

- Michel Conforto-Galli, OCEN
- Samuel Marques, OCT-DRLR

Représentantes de la FTI

- Sabilje Behluli
- Delphine Louillet

Représentant des SIG (invité)

- Sylvain Ledon, Ingénieur d'affaires

AMO – Latitude Durable

- Daniel Alvarez
- Maude Sauvain

Excusé.e.s

Représentant-e-s des entreprises

- Antonella Absolonne, Groupe PP Holding SA
- Jean-Philippe de Toledo, PPGE

Représentante de la commune de Meyrin

- Marjorie Angehrn

Représentant-e-s de la commune de Satigny

- Nathalie Braunschweiger
- Simon Cally

Représentant de l'Etat de Genève

- Nicolas Bongard, DGDERI – DEE

Représentant de la FTI

- Yohann Cormier

Sommaire

1. Énergie
2. Point d'avancement PDZI
3. Bilan des commissions écoParc
4. Divers



GÉNÉRAL

Mme Louillet

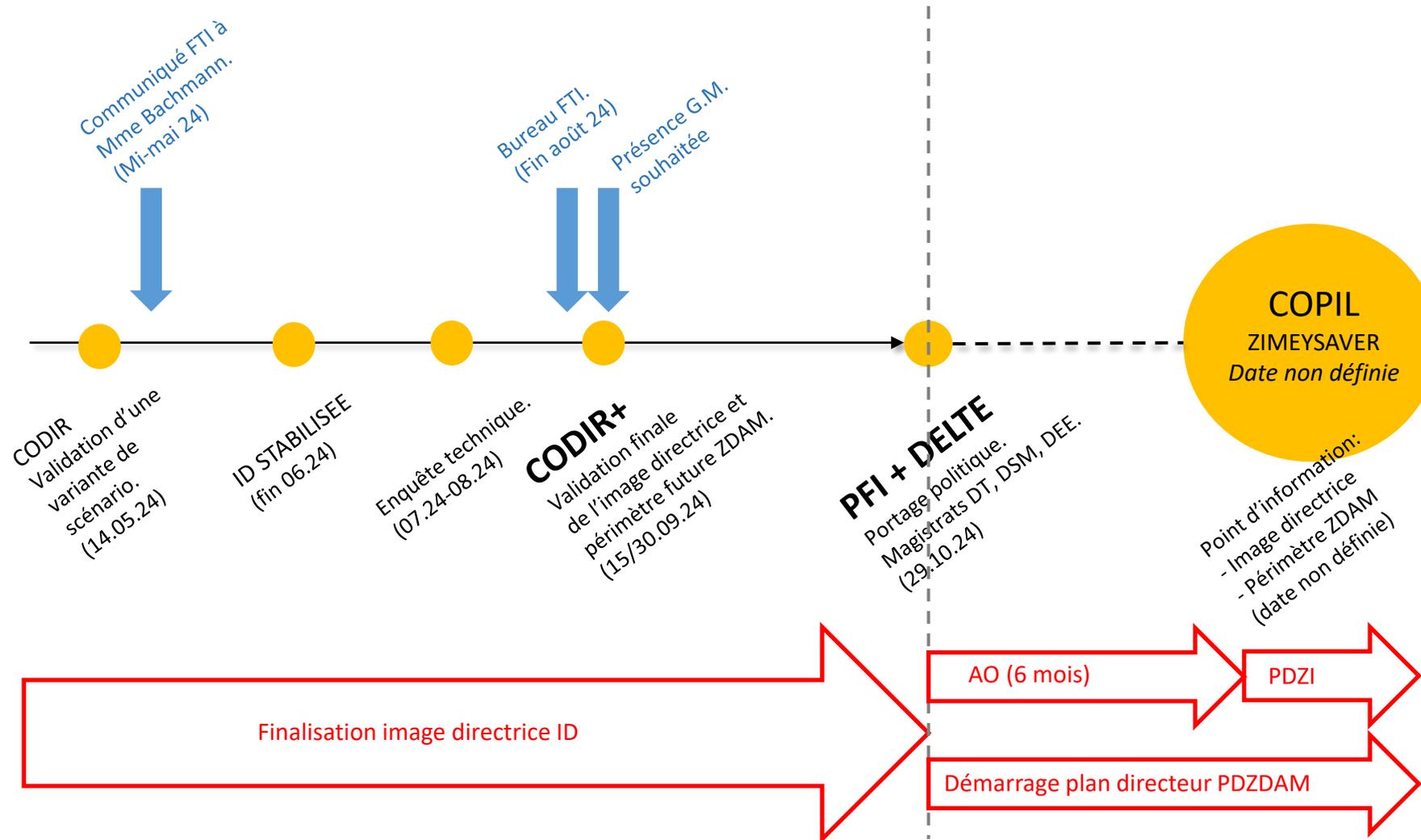
- Accueille les membres de la commission
- Il s'agit de la 2^{ème} commission écoParc ZIMEYSA Nord
- Modification de l'ordre des points à l'ordre du jour afin d'assurer la pleine coordination entre les enjeux :
 1. **Point d'avancement PDZI**
 2. **Énergie**
 3. Bilan des commissions écoParc
 4. Divers



2. Point d'avancement PDZI

1. Périmètre et planning
2. Diagnostic
3. Les 3 grands axes
4. Grands principes de cette planification
5. Image directrice
6. ZDAM Monthoux

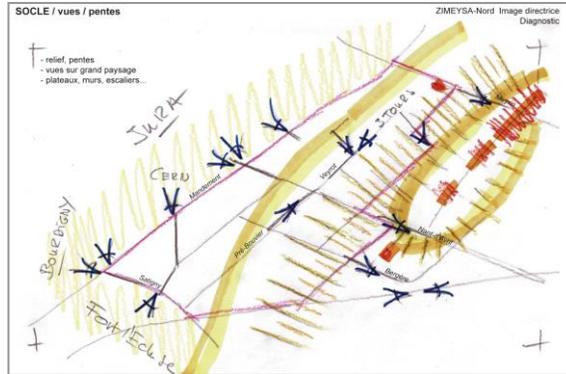
1. Périmètre et planning



1. Périmètre et planning



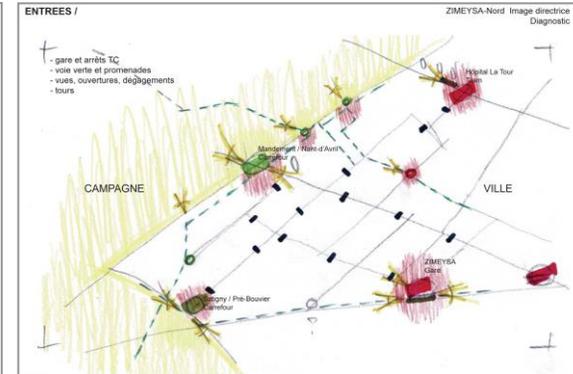
2. Diagnostic



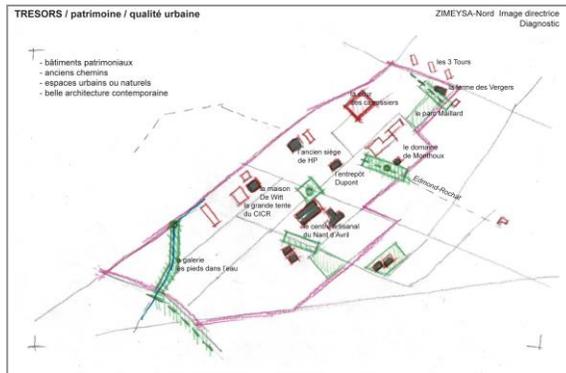
- Enjeux:**
- gestion de la pente / implantations bâties, aménagements urbains et eaux de pluie
 - maintien des vues (espaces publics)
 - etc.



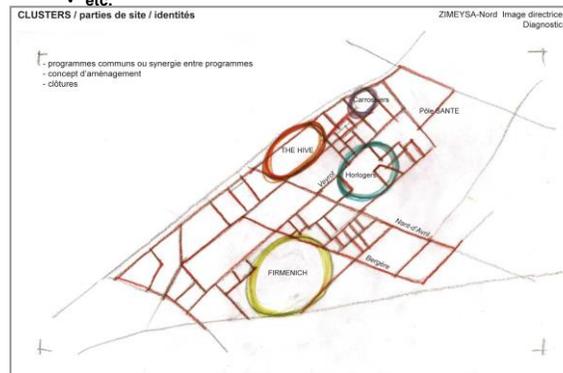
- Enjeux:**
- renforcement de la trame verte (domaine public, parcelles privées)
 - définition du site d'activités et de sa relation au contexte
 - maillage de mobilité douce à grande échelle et liaisons biologiques
 - récolte des eaux de pluie
 - etc.



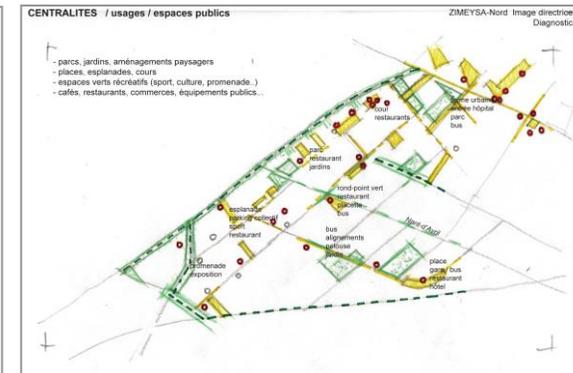
- Enjeux:**
- définition de l'identité du site (accueil)
 - répartition et organisation des modalités d'accessibilité
 - etc.



- Enjeux:**
- repérage des composantes identitaires
 - préservation du patrimoine bâti et naturel du site
 - etc.

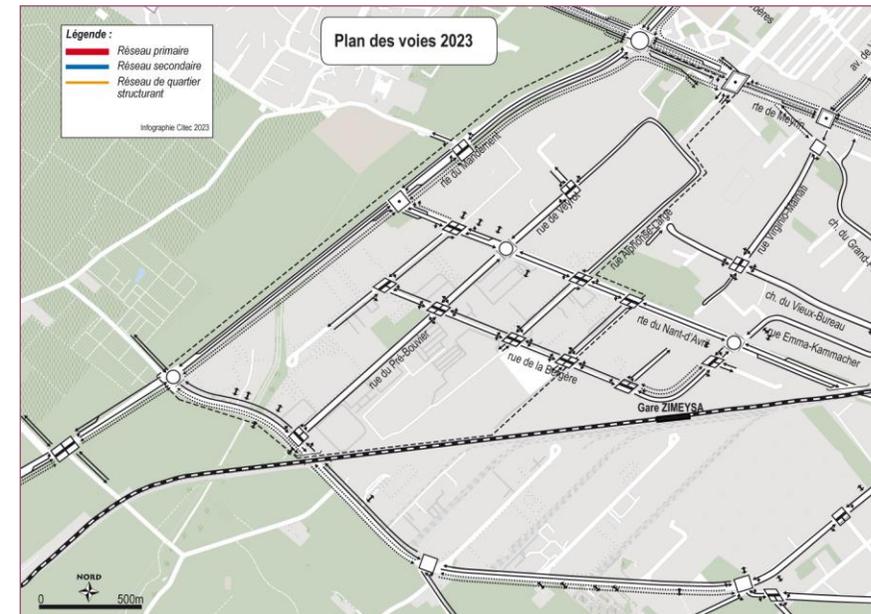
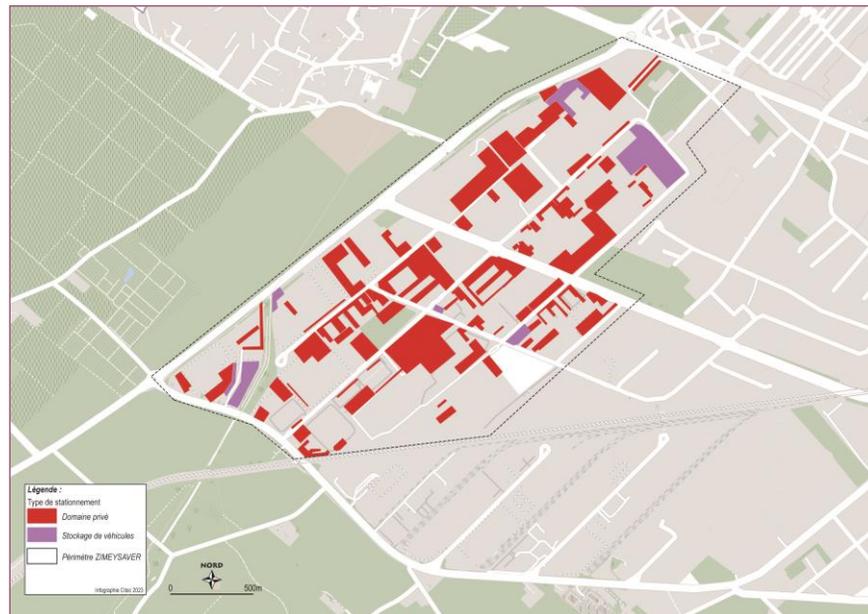
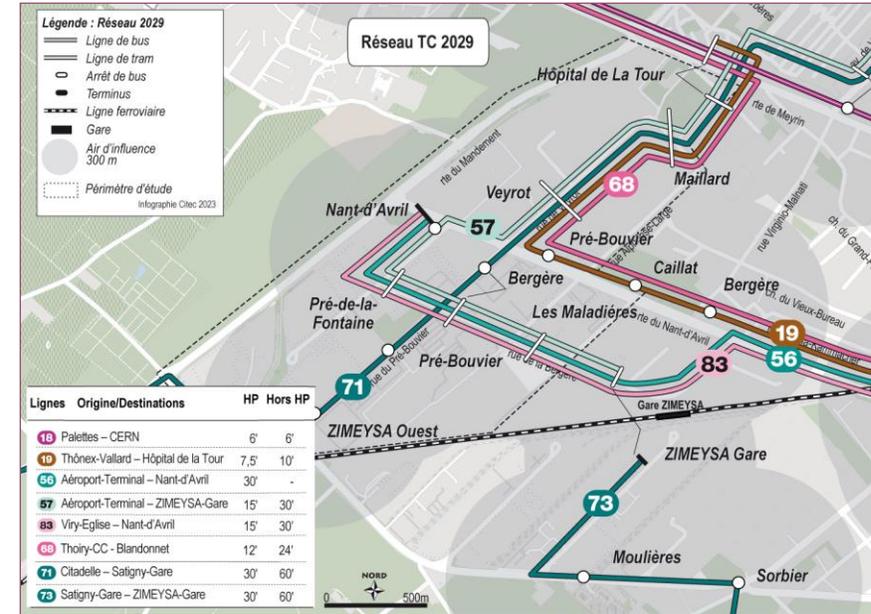


- Enjeux:**
- définition et renforcement de sites d'accueil privilégiés (choix des programmes, accroissement des synergies, pertinence selon accessibilités...)
 - aménagement de pièces urbaines identifiables
 - traitement de la perméabilité MD
 - etc.

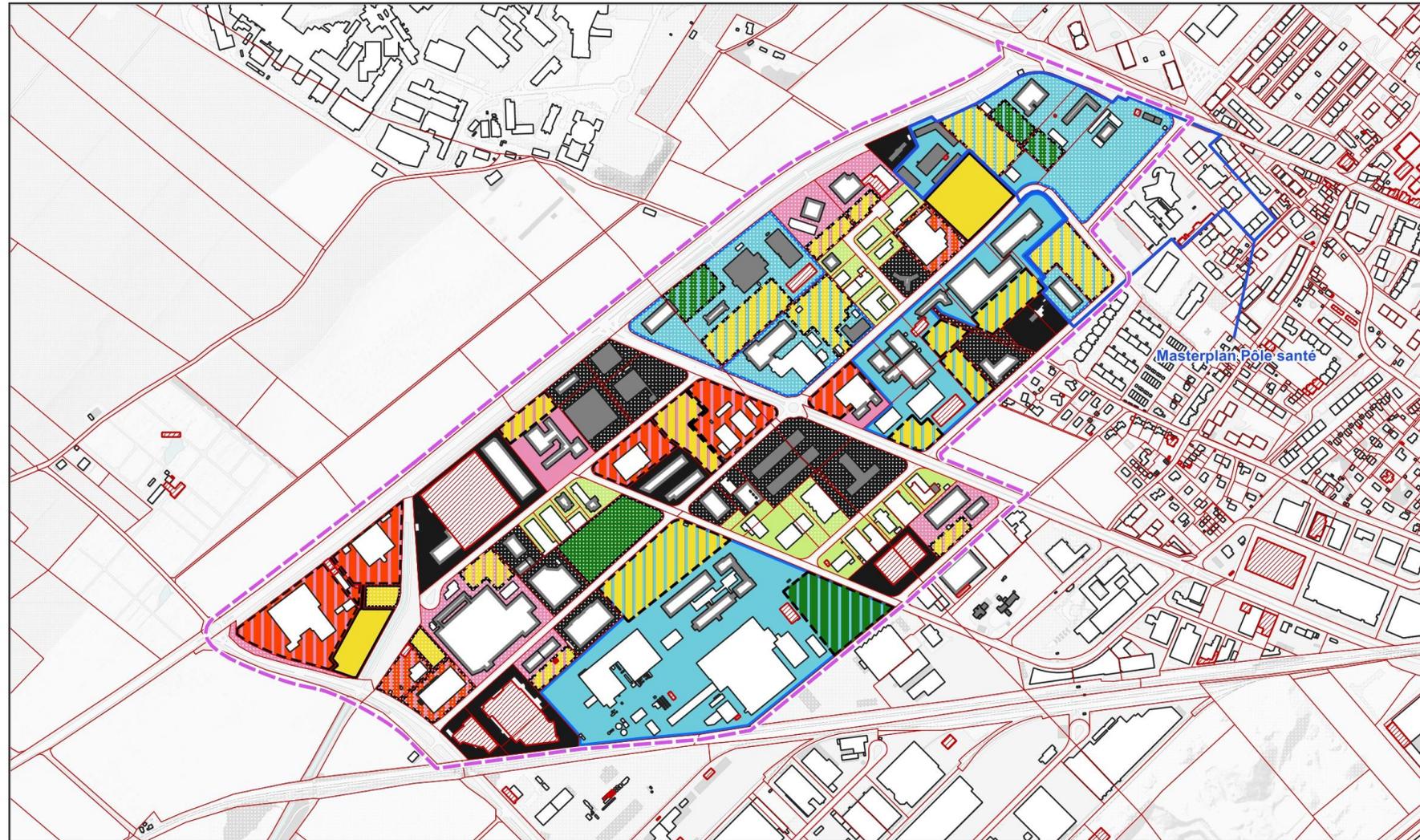


- Enjeux:**
- mise en réseau des espaces publics et/ou collectifs / porosité du site
 - localisation de lieux centraux et d'usages complémentaires au site d'activités industriel et artisanal
 - aménagement d'adresses pour les entreprises / position des lieux d'accès aux parcelles
 - accroissement des traitements de sol végétaux et perméables (climat, canopée, eaux...)
 - etc.

2. Diagnostic



2. Diagnostic



ZIMEYSA NORD | IMAGE DIRECTICE
CARTE DU POTENTIEL DE DEVELOPPEMENT
TYPOLOGIE DES SITUATIONS

Date d'impression : 07/02/2024
 Source : Système d'information du territoire à Genève (SITG), extrait en date d'octobre 2023.

Périmètres et bâtiments

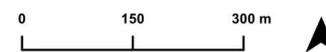
- Périmètre PDZI Zimeysa
- Périmètre du Masterplan Pôle santé
- Bâtiment hors-sol
- Bâtiments patrimoniaux ou récents intéressants
- Bâtiments "durs" (à maintenir, rénover, recycler)
- Bâtiments projetés
- Parcelles
- Propriétés des collectivités publiques

Type de mutation par parcelle

- Parcelle fixe | Patrimoine ou bâtiment "dur" occupant largement la parcelle
- Parcelle libre | Espace vert
- Parcelle libre | Espace minéral
- Grande parcelle - projet - propriétaire unique | Masterplan Pôle santé, Dupont, Chopard, Firmenich, The Hive
- Petite parcelle contiguë < 6000m² | Mutation par regroupement parcellaire et démolition-reconstruction
- Autre parcelle > 6000m² | Mutation par projet à la parcelle

Développement sur parcelles déjà construites

- Espace libre vert
- Espace libre minéral
- Démolition-reconstruction



Mayor + Beusch,
 architecture, urbanisme, paysage
 Rue des Voisins 15 - 1205 Genève
 staff@mayor-beusch.ch T.022 800 35 60

3. Les 3 grands axes : Écran de verdure

Écran de verdure | Frange urbaine le long du Nant-d'Avril et limite urbaine le long de la Voie Verte

Périmètre

— Périmètre ZIMEYSA-Nord

Éléments constitutifs de la frange urbaine le long du Nant-d'Avril et de la limite urbaine le long de la Voie Verte

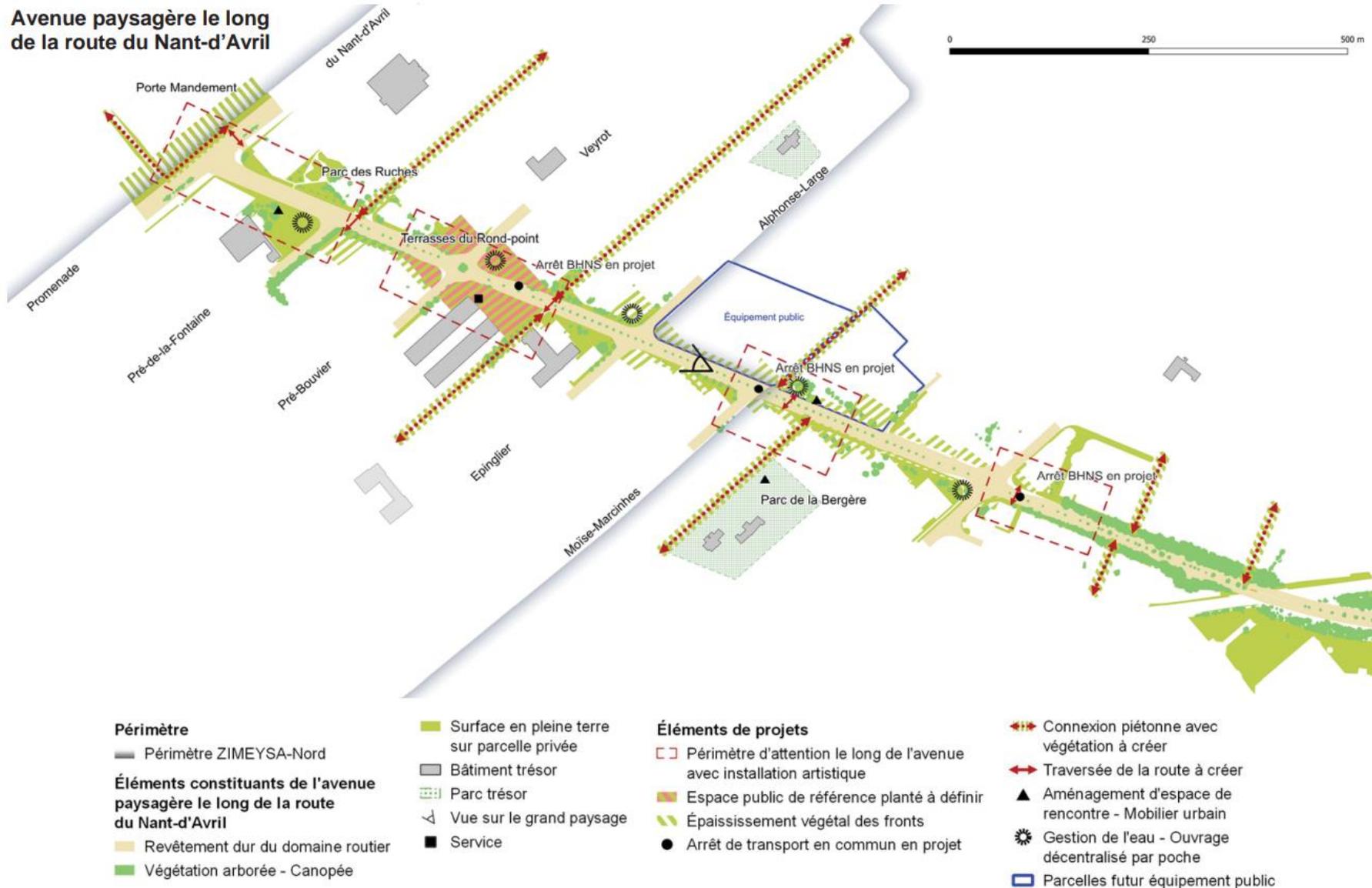
- Revêtement dur du domaine routier
- Cours d'eau - Nant-d'Avril
- ▬ Tracé ferroviaire - Frontière avec la partie sud de la Zimeysa, peu de franchissement
- ▬ Tracé de la Voie Verte d'agglomération
- Axe loisir avec connexion sur Zimeysa-Nord
- Végétation arborée - Forêt et canopée
- Surface en pleine terre - Banquette le long de la voirie, pleine terre sur parcelle privée, parc et terrain de sport
- Corridors biologiques
- Site prioritaire faune
- Gare de Zimeysa
- Patrimoine bâti
- Service et équipement
- ▲ Vue sur le coteau du Mandement, la campagne et le Jura
- Passerelle sur le Nant-d'Avril
- Itinéraire de randonnée pédestre
- Autre cheminement piéton

Projets

- ▭ Seuil - Point d'attention
- ◆ Connexion piétonne à créer
- ◆ Connexion piétonne avec traversée du cours d'eau à créer
- Nouveau service et nouvel équipement
- Cluster - Projet nature à coordonner
- Ouvrage de gestion des eaux à créer
- Espace public de référence planté à définir
- Épaississement végétal des franges



3. Les 3 grands axes : Avenue paysagère le long de la route du Nant d'Avril



3. Les 3 grands axes : Axe de référence des rues du Pré-Bouvier et de Veyrot

Figures territoriales

Image directrice | Fiches situations

Axe de référence le long des rues du Pré-Bouvier et de Veyrot

Périmètre

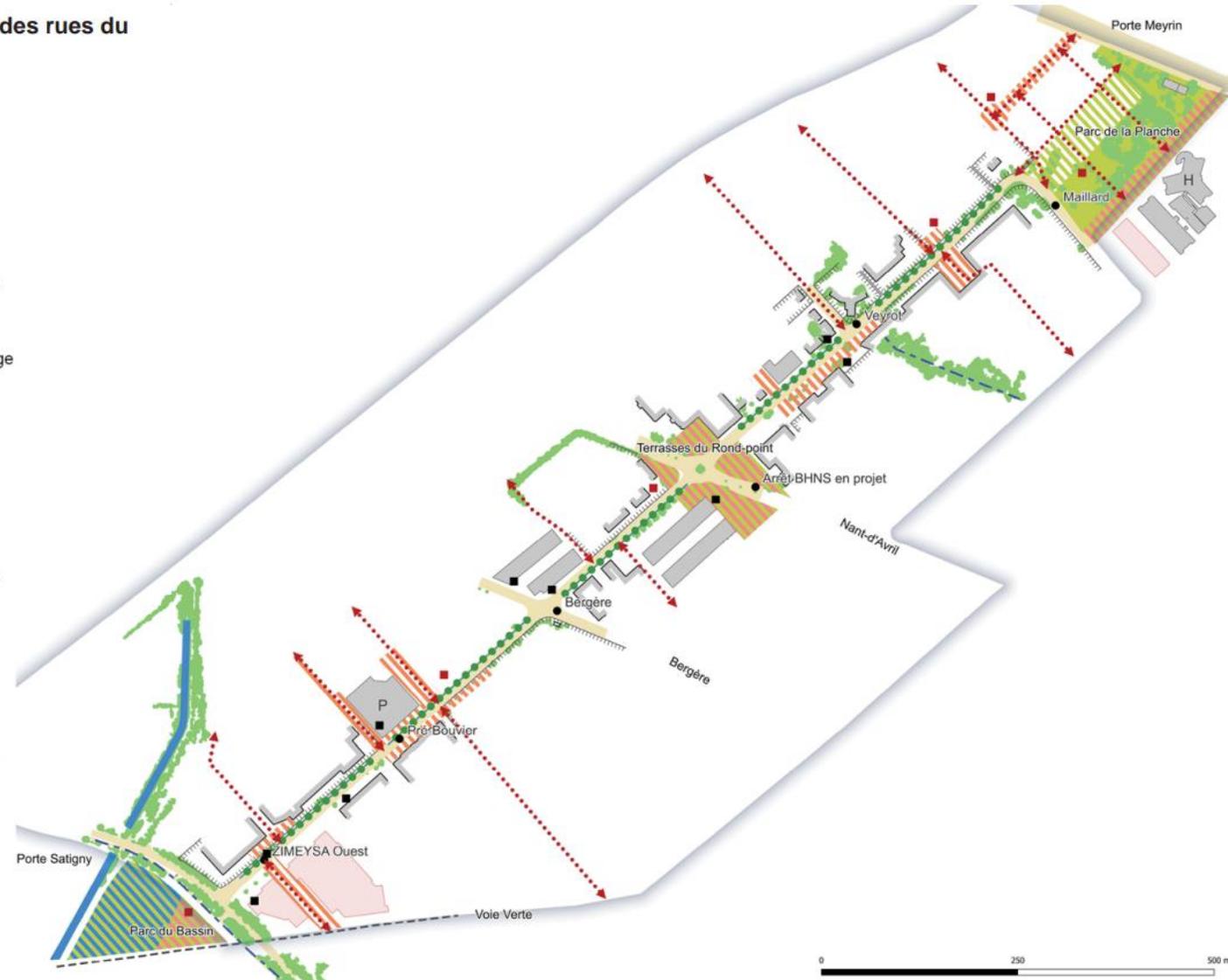
— Périmètre ZIMEYSA-Nord

Éléments constitutifs de l'axe de référence le long des rues du Pré-Bouvier et de Veyrot

- Revêtement dur du domaine routier
- Végétation arborée - Canopée
- Extrémité nord de l'axe | Parc de la Planche
- Extrémité sud de l'axe | Ouvrage de gestion des eaux à créer
- Bâtiment important | Centres artisanaux, Zimeysa-Park, hôpital, patrimoine
- Bâtiment en projet (Rubix, hôpital)
- Front bâti sur rue
- Clôture
- Arrêt de transport en commun
- Service
- Chemin piéton - Axe IVS

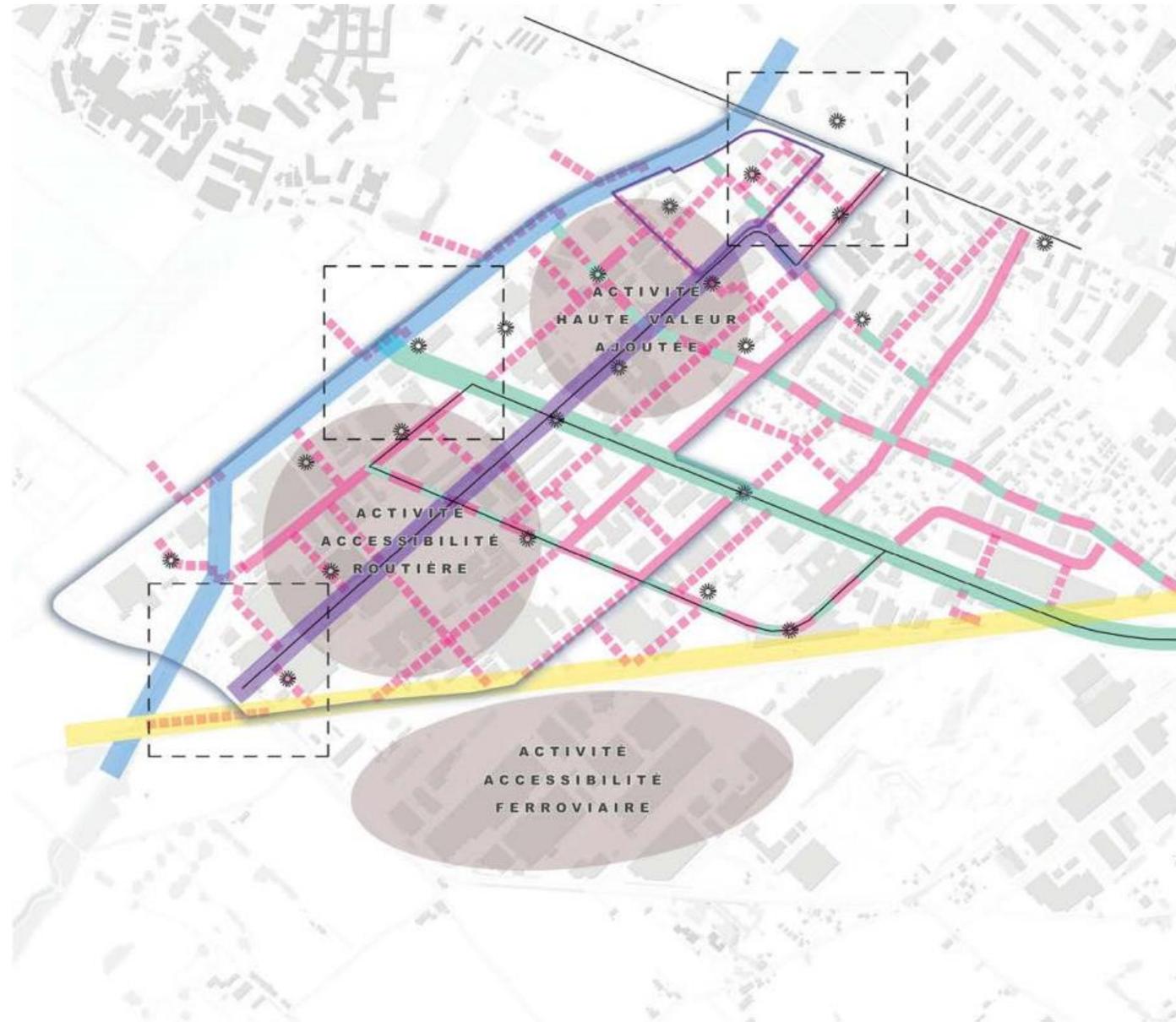
Éléments de projet

- Agrandissement du parc de la Planche
- Espace public de référence planté à améliorer ou à définir
- Espace public de référence à améliorer ou à définir
- Nouveau service
- ↔ Connexion piétonne à créer
- Alignement d'arbres et fosse de Stockholm

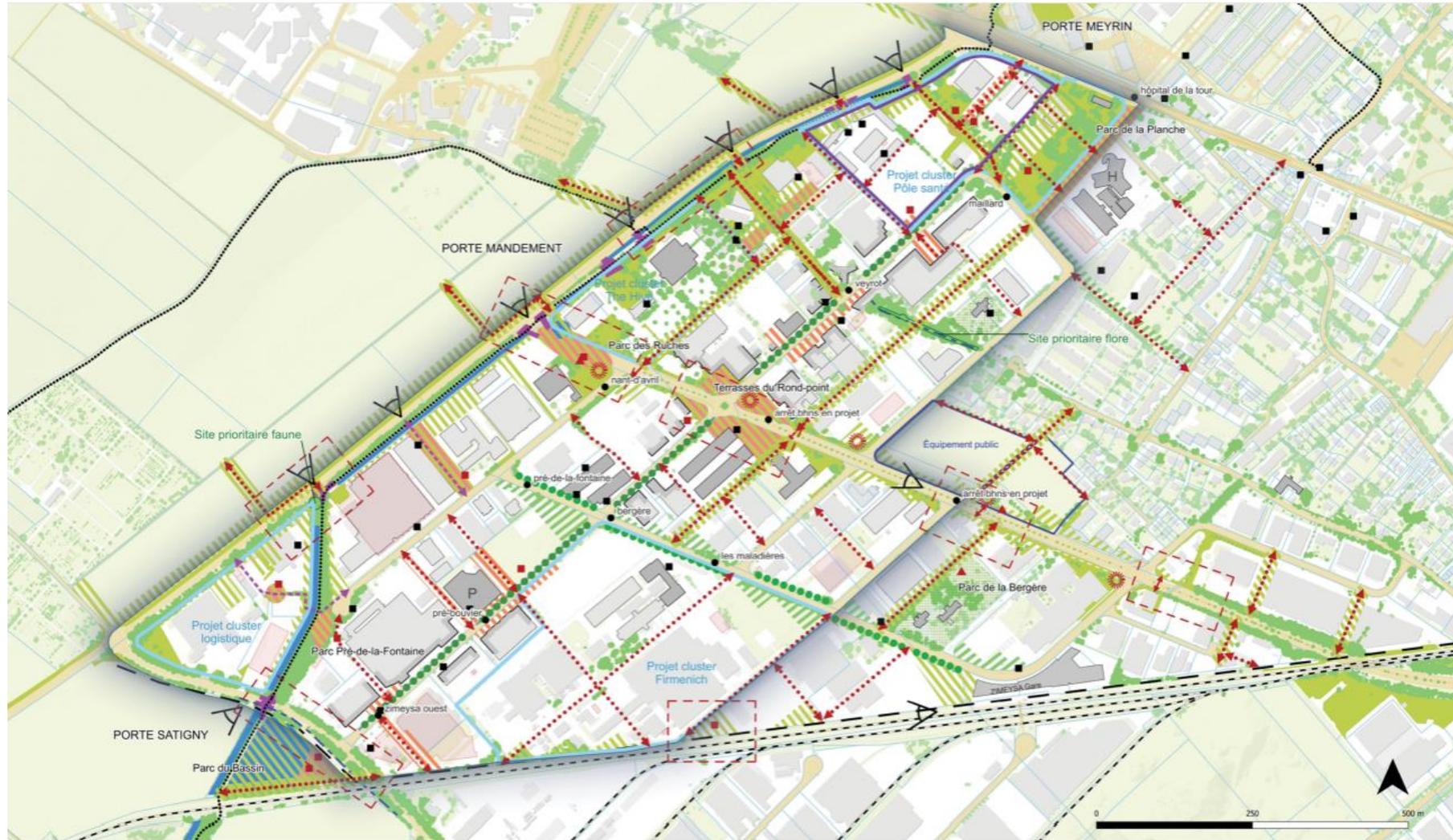


4. Grands principes de cette planification

- Périmètre ZIMEYSA-Nord
- ⋮ Situation de portes de la ZI
Possible position pour
des bâtiments repère
- ☀ Centralité
- Ligne de transport en commun
- Axe de référence
- Avenue paysagère
- Nant-d'Avril
- Voie Verte
- Grille industrielle
Desserte existante
- Grille industrielle
Desserte à vocation paysagère
- Grille industrielle
Liaison de mobilité active plantée
- Périmètre d'activité
- Périmètre de la ZDAM Monthoux



5. Grands principes de cette planification



- | | | | | |
|---|--|--|--|--|
| <p>Périmètre</p> <ul style="list-style-type: none"> — Périmètre ZIMEYSA-Nord <p>Structure urbaine</p> <ul style="list-style-type: none"> — Revêtement dur du domaine routier — Tracé ferroviaire — Tracé de la Voie Verte d'agglomération — Cours d'eau - Nant-d'Avril | <ul style="list-style-type: none"> — Végétation arborée - Forêt et canopée — Surface en pleine terre - Banquette le long de la voirie, pleine terre sur parcelle privée, parc et terrain de sport — Site prioritaire faune et flore — Bâtiment important Patrimoine, Centres artisanaux, Zimeysa-Park, Gare, Hôpital — Bâtiment en projet — Autre bâtiment évalué intéressant Trésor, bâti dense | <ul style="list-style-type: none"> ■ Autre objet bâti ■ Service et équipement ▲ Vue sur le grand paysage Le coteau du Mandement, la campagne et le Jura — Passerelle sur le Nant-d'Avril ●● Itinéraire de randonnée pédestre — Chemin piéton Axe IVS | <p>Projet</p> <ul style="list-style-type: none"> □ Périmètre d'attention Seuils pour la ZI ou installation artistique → Connexion piétonne à créer → Connexion piétonne avec végétation à créer → Connexion piétonne avec traversée du cours d'eau à créer ■ Nouveau service et nouvel équipement □ Cluster - Projet nature à coordonner avec entreprises | <ul style="list-style-type: none"> □ Périmètre ZDAM Monthoux □ Ouvrage de gestion des eaux centralisé à créer □ Espace public de référence planté à définir □ Épaississement végétal des figures paysagères □ Plantation de type bosquet □ Alignement d'arbres ▲ Aménagement d'espace de rencontre ☼ Ouvrage de gestion des eaux décentralisé par poches à créer |
|---|--|--|--|--|

5. ZDAM Monthoux

Périmètre de la ZDAM Monthoux:

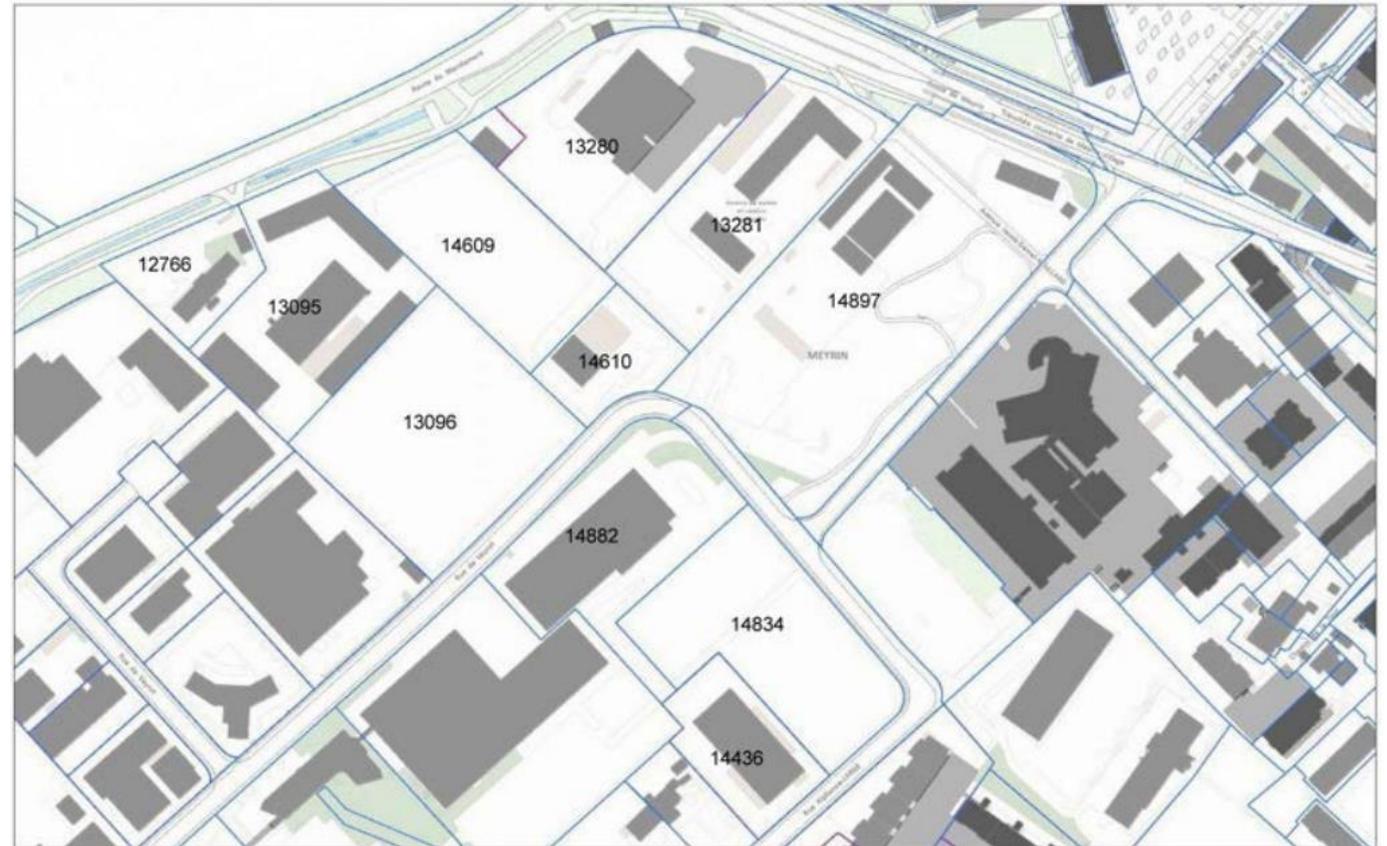
Un masterplan en vue du développement du Campus Santé de Meyrin a été établi par les bureaux Ergon et Urbaplan

Un des objectifs de l'étude en cours sur la ZIMEYSA-Nord est d'établir le périmètre du futur PDZDAM de Monthoux en référence à ce masterplan, mais aussi, à plus grande échelle, aux travaux de l'image directrice.

Une modification des limites de zones devra être établie, afin d'inscrire le périmètre en ZDAM, qui prescrit à minima 60% d'activités secondaires pour un maximum de 40% d'activités tertiaires, catégorie dans laquelle entre les activités hospitalières.

Des variantes de périmètres ont été étudiées, qui incluent toutes les parcelles no 13280, 13281 et 14609, où se situent déjà un bâtiment et des affectations liées à l'hôpital, le centre de voirie de Meyrin et une aire de stationnement.

Périmètre





POINT D'AVANCEMENT PDZI

- Échéances :
 - Mise à l'enquête technique : été 2024 ;
 - Validation technique dès la rentrée 2024, puis validation politique ;
 - Image directrice (ID) : objectif, fin 2024.
- Périmètre :
 - Totalité de la ZIMEYSA Nord ;
 - Divisé en deux zones, encore à définir ;
 - La partie nord: PDZDAM
 - La partie au sud: PDZI
- Dans la partie nord, une part des surfaces butes de plancher (SBP) sera dédiée au secteur tertiaire avec une limite fixée à 40% (minimum 60% de secondaire). Elles seront dédiées principalement à l'hôpital de la Tour. Aucun logement n'est prévu ;
- Les mandataires actuels (Mayor et Beusch) de l'ID vont réaliser la ZDAM. Pour le PDZI un appel d'offre sera réalisé.



POINT D'AVANCEMENT PDZI

- Diagnostic :
 - Discontinuité dans les aménagements cyclables ;
 - Bâtiments à préserver ;
 - Bon raccordement aux transports publics.

- 3 grands axes :
 - Écran de verdure coté jura et lien entre les 2 parcs de la zone → lieu d'identité pour les entreprises ;
 - Avenue paysagère le long de la route du Nant d'Avril → BHNS et espaces publics plantés ;
 - Axe de référence des rues du Pré-Bouvier et de Veyrot → axe poids lourds.

Ainsi l'image directrice est fondée sur les principes de la qualité des espaces ouverts / espaces publics et les parcs



POINT D'AVANCEMENT PDZI

Image directrice

- L'image directrice présentée n'est pas encore validée, elle est en cours d'élaboration et peut être sujette à des modifications: un point d'étape présenté aujourd'hui.

→ Les entreprises sont invitées à transmettre leurs retours à la cheffe de projet: Contact : sabilje.behluli@ftige.ch

- Il est important de considérer les éléments suivants:
 - L'image directive n'est pas une procédure opposable aux tiers
 - Elle s'inscrit dans une échelle de planification de 30 ans ;
 - Ses principes seront reportés dans le Plan directeur.



ECHANGES

Perméabilité piétonne

- Pas encore de travail fin de la FTI sur le sujet ;
- La FTI travaille avec les communes et les privés pour assurer le développement d'un maillage complet et cohérent. C'est un enjeu de qualité important;
- Le financement du maillage est variable (privés, collectivités ou éventuellement via la taxe d'équipement) ;
- Sur l'espace public, possibilité de faire appel à la taxe d'équipement → idée à développer.

Espace planté

- Un espace public planté est prévu au sud du projet The HIVE le long de la route du Nant-d'Avril ;
- L'emplacement des espaces plantés peut encore être sujet à modification, les entreprises sont invitées à faire part de leurs réflexions.

Mobilité

- Des améliorations de la désertes sont prévues: BHNS en cours, réaménagement des arrêts de bus, fréquences toutes les 7 minutes ;
- Élargissement des trottoir et piste cyclable le long de la route du Nant d'Avril → schéma de circulation mis à jour;
- Voie verte le long des voies de chemin de fer.



1. Énergie

SIG, acteur industriel au cœur de la transition écologique



 **Sylvain Ledon**
Ingénieur d'affaires SIG

4 juin 2024

SIG

Le Pacte climatique SIG

Une feuille de route pour réduire les gaz à effet de serre et faire face à l'urgence climatique

📌 En adoptant son Pacte climatique, SIG s'engage à contribuer aux objectifs cantonaux de diminuer les émissions genevoises de CO₂ de 60% à l'horizon 2030.



3 PILIERS pour économiser 585 000 tonnes de CO₂ d'ici 2030

1 SIG exemplaire

- 📌 Réduire drastiquement ses propres émissions de gaz à effet de serre
- 📌 Réduire l'impact environnemental lié aux déplacements
- 📌 Favoriser la biodiversité sur ses sites

2 SIG engagée

- 📌 Développer les réseaux thermiques écologiques
- 📌 Proposer une large palette de solutions énergétiques efficaces
- 📌 Accélérer le rythme de développement des énergies renouvelables : solaire, éolien et géothermie
- 📌 Décarboner en partie de ses réseaux de gaz en augmentant l'injection de biogaz

3 SIG activatrice

- 📌 Poursuivre son programme d'efficacité énergétique éco21 pour aider les acteurs du marché à réduire leurs consommations énergétiques
- 📌 Réduire le volume de déchets incinérables de 10'000 tonnes/an et favoriser l'économie circulaire

L'énergie thermique

📌 L'avenir thermique se construit principalement à Genève avec :

- Réseau Thermique Structurant

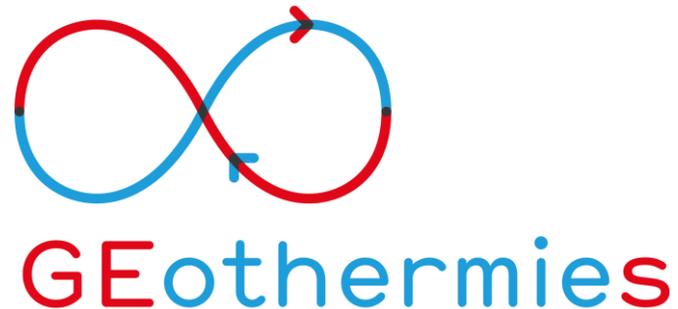


GeniLac^o
Chauffer et rafraichir
Genève grâce à
l'eau du lac



GeniTerre^o
Chauffer Genève
grâce au réseau de
chauffage à distance

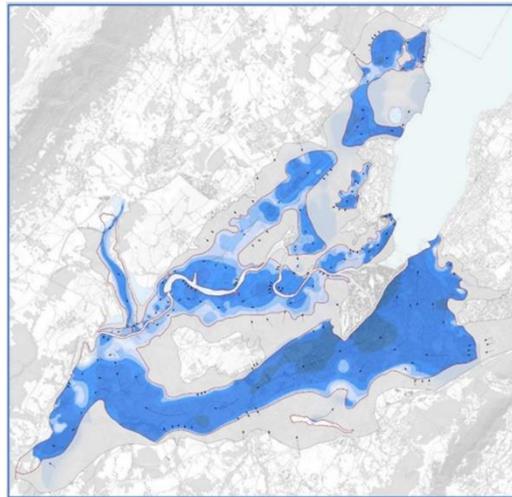
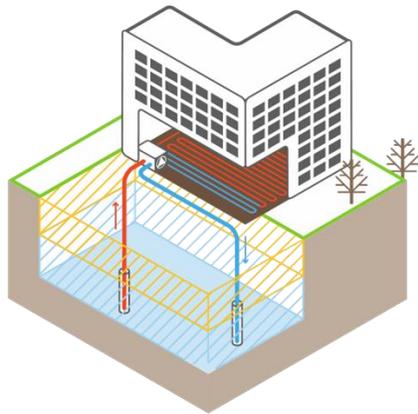
- Réseau Thermique Non Structurant:



Géothermie de faible et moyenne profondeur

D'ici 2050, la géothermie permettra de couvrir 30% des besoins en chaleur et en froid du canton.

Faible profondeur

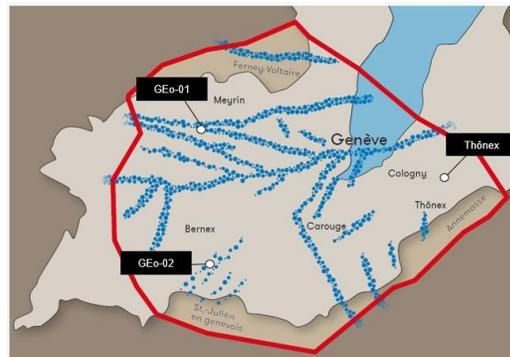
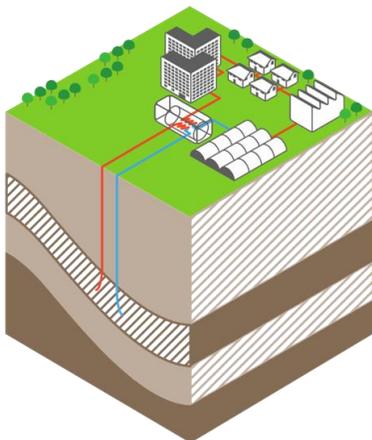


Plus de 140 forages réalisés et cartographiés à ce jour; développements importants attendus.

? Premiers projets en cours ou réalisés, pour fournir des solutions de rafraîchissement, de chauffage ou de stockage d'énergie :

- Les Vergers – Meyrin (1400 logements)
- Concorde – Vernier (synergie avec le réseau de chaleur à distance CAD)
- Hôtel Marriott (synergie avec GeniLac)
- ZIMOGA (solution de stockage géothermique)

Moyenne profondeur



? Géophysique 2D, 3D et 2 forages de prospection réalisés entre 2016 et 2022 :

- Résultats très encourageants de la campagne 3D de 2021
- Puits très productif à Satigny qui sera valorisé
- Deux autres forages prospectifs en préparation (2024-2025)
- Premier doublet pour alimenter le CAD en 2026

Zone d'influence des réseaux thermiques structurants (RTS)

📄 Disponible sur le Système d'Information du Territoire à Genève (SITG) :

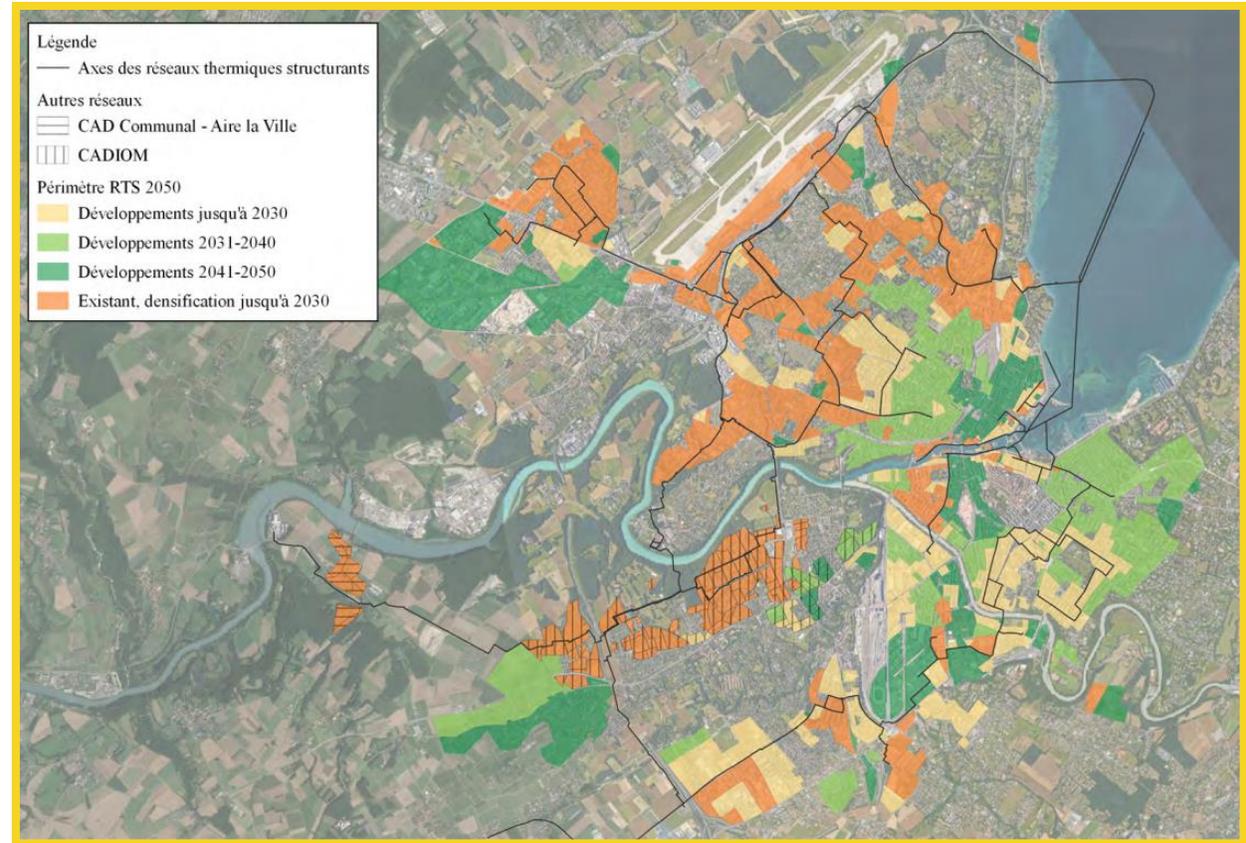


<https://map.sitg.ch/>

📄 Demande de raccordement sur l'Espace partenaire SIG :



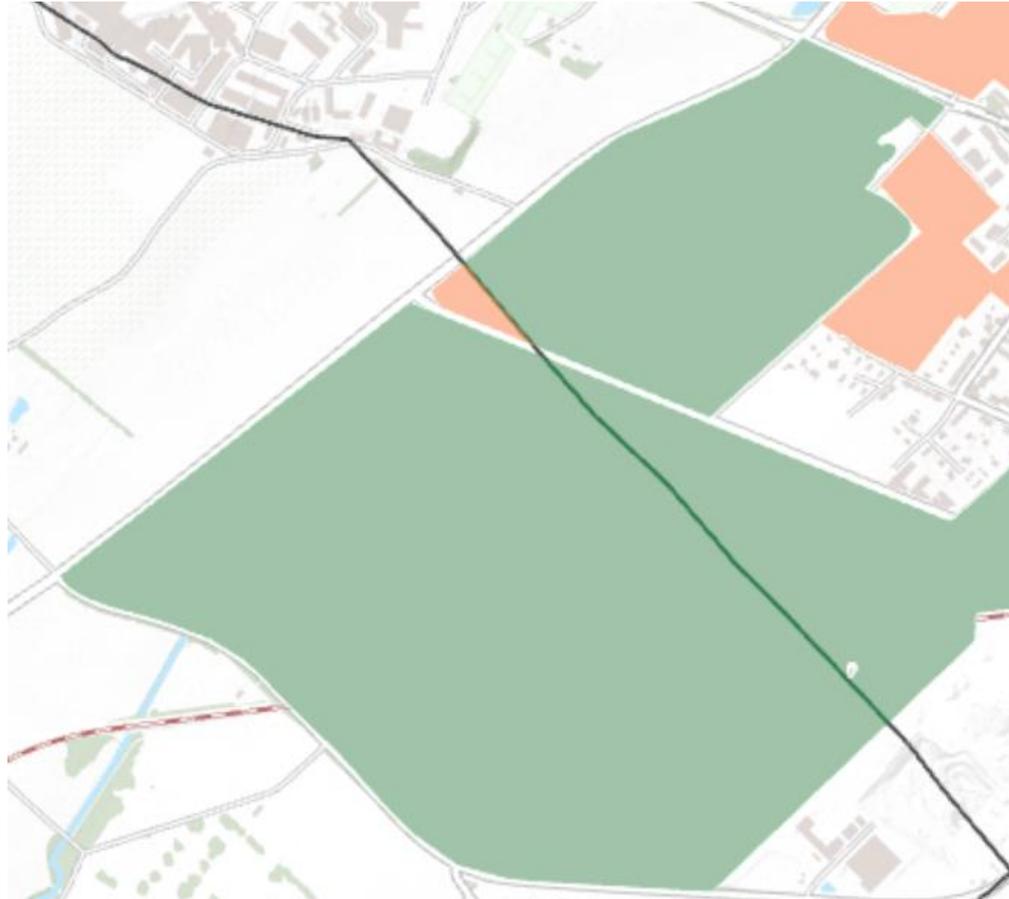
<https://ww2.sig-ge.ch/partenaires>



ZIMEYSA

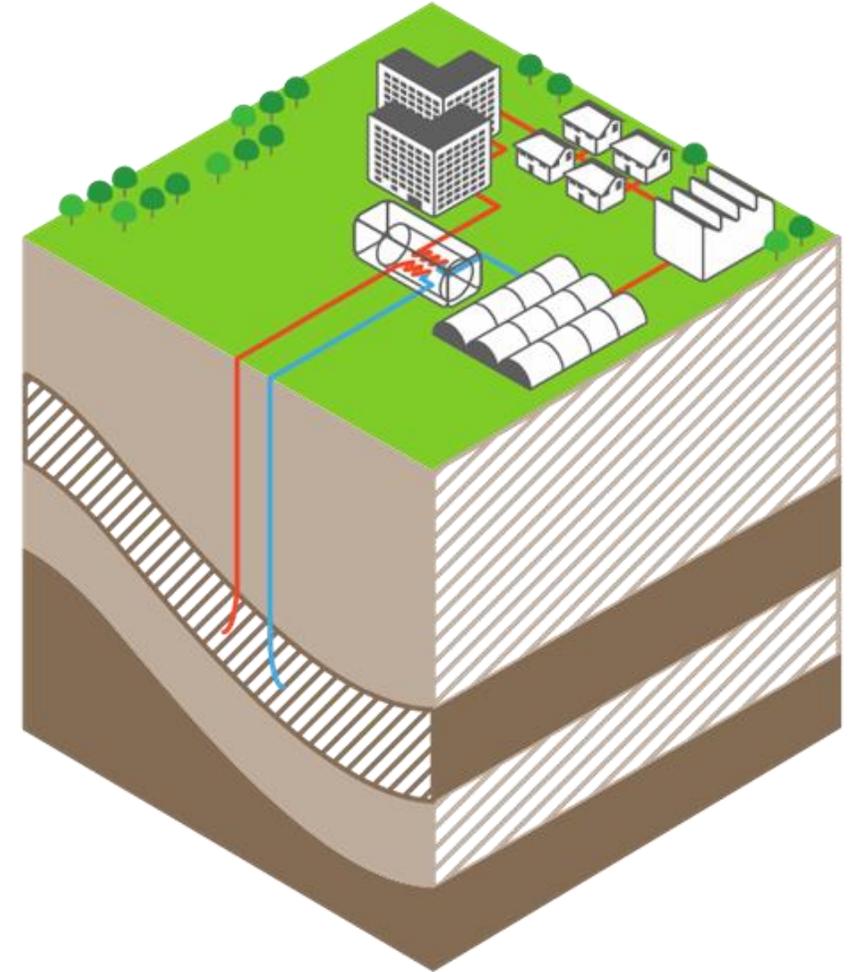
Geniterre – Géothermie – Boucle d'énergie

ZIMEYSA : Geniterre 2050



ZIMEYSA – Geniterre 2050 - Géothermie

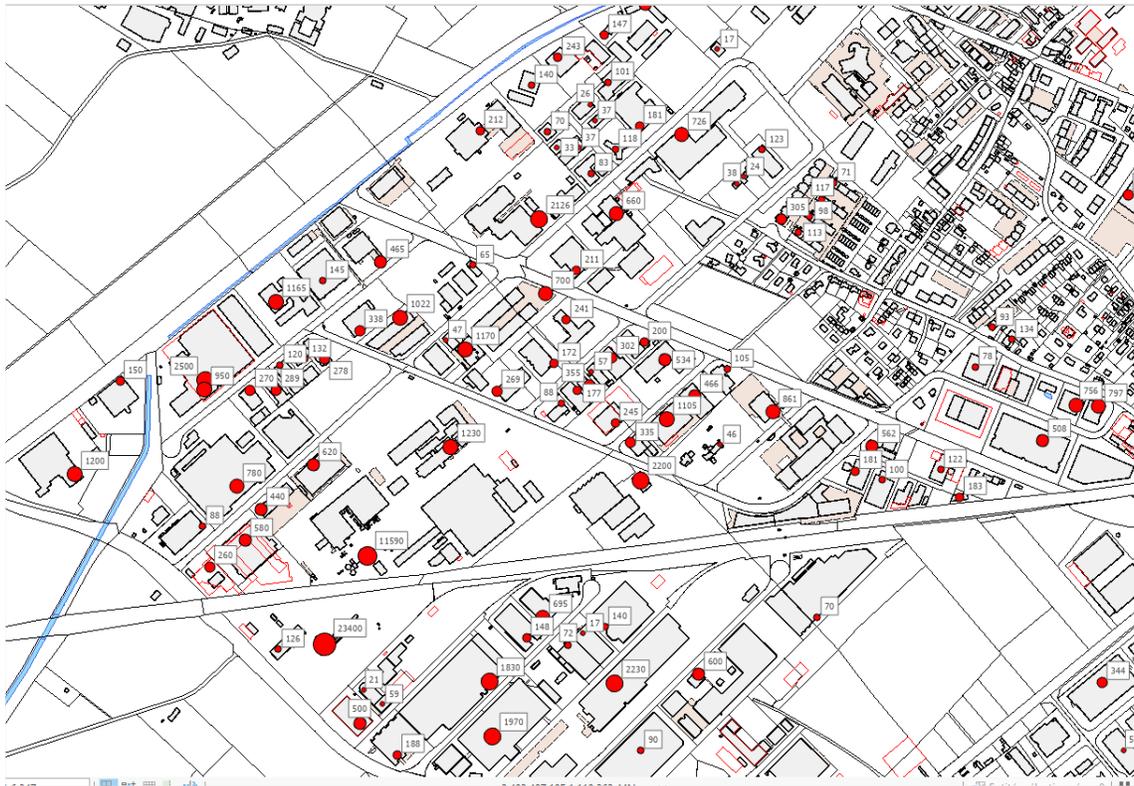
- ❓ **Géothermie Moyenne profondeur 1000- 1200m**
 - Perspective de projet 2026 - 2028
- ❓ **Température 40/45°C**
- ❓ **Etude d'opportunité pour un réseau 4 tubes chaud/froid avec PAC haute température**



ZIMEYSA – Geniterre 2050 - Géothermie

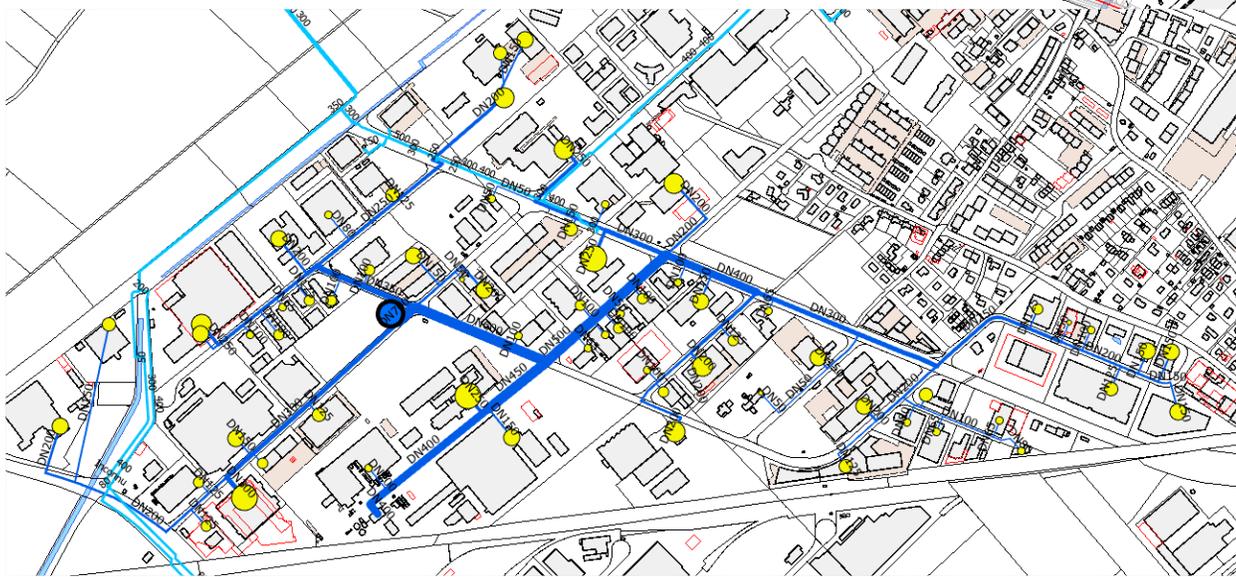
Qualification des clients Chaud et froid

- 54 SST Chaud → 26MW
- 37 SST Froid → 18MW



ZIMEYSA – Geniterre 2050 - Géothermie

Tracé intentionnel



Demande de raccordement

❓ Demande de raccordement sur l'Espace partenaire SIG :

<https://ww2.sig-ge.ch/partenaires>



ÉNERGIE

- Deux grands réseaux thermiques structurants : GéniLac et GéniTerre ;
- Le secteur de la ZIMEYSA est dans les périmètres de développement des réseaux structurants à une échéance 2050 → obligation de raccordement. L'enjeu est de l'anticiper.

Boucles d'anergie

- La boucle d'anergie se base sur une économie circulaire composée d'un réseau thermique avec un bras chaud et un bras froid auquel les utilisateurs se branchent en fonction de leurs besoins. Les utilisateurs produisant de la chaleur alimentent le bras chaud et ceux produisant du froid alimentent le bras froid. La boucle froide fait donc également partie de la boucle géothermique, elle est alimentée par les utilisateurs devant se fournir en chaleur.



ÉNERGIE

Planification pour la ZIMEYSA Nord

- La ZIMEYSA Nord se situe sur une zone d'influence du réseau structurant GéniTerre avec un raccordement prévu pour 2050 ;
- Développement de la géothermie à moyenne profondeur à plus court terme :
 - Créer des boucles autonomes dès 2030 ;
 - Rattacher ces boucles au réseau GéniTerre dès 2050.
- Les SIG analysent les besoins des utilisateurs : les entreprises sont invitées à informer les SIG de leurs projets/besoins en chaud et en froid par le formulaire en ligne : <https://ww2.sig-ge.ch/partenaires> ;
- Lancement d'une étude d'opportunité pour un réseau à 4 tubes (2 chauds et 2 froids) :
 - Premier forage en 2025-2026 (route Pré-Bouvier) : un peu moins d'un an de forage, forage d'exploration mais exploitable dès qu'il est terminé ;
 - Fin d'étude de projet prévue en 2026 ;
 - Les investissements ne commenceront pas avant 2026-2027 ;
 - Réalisation du projet prévue pour 2028-2029.



ÉNERGIE

Coordination

- Un tracé intentionnel pour les réseaux géothermiques de la ZIMEYSA Nord est déjà proposé par les SIG. Au vu du passage des réseaux sous la route du Nant-d'Avril, les participants soulignent la nécessité de coordonner les travaux en sous-sol des SIG avec ceux du BHNS, notamment les mesures conservatoires ;
- Enjeu de réserve foncière :
 - Il est également nécessaire de prévoir une planification des points de forage dans l'image directrice afin de coordonner le projet de géothermie avec le développement de la zone → à prévoir par les SIG ;
- Maude Sauvain rappelle que la Commission écoParc peut être utilisée comme une plateforme de discussion/de prise de contact dans ce contexte ;
 - Les SIG soulignent toutefois que le projet n'est pas encore assez mûr. Pour le moment, les entreprises informent les SIG sur leurs besoins en chaud/froid.

Communication

- Communes : atelier sur la géothermie et les réseaux structurants dédié aux communes le 14 octobre ;
- Entreprises : Denis Waechter propose de profiter du petit-déjeuner des entreprises pour communiquer sur ce point.
- Les communes précisent le besoin de mieux connaître le programme de géothermie, c'est un enjeu pour monter en compétences et soutenir la transition énergétique



ÉNERGIE

Subventions

- Subventions communales – Meyrin :
 - Lien vers le site Internet traitant de la thématique de l'énergie à Meyrin : <https://meyrin.ch/fr/energie> ;
 - Lien vers le catalogue de subventions communales : https://meyrin.ch/sites/default/files/2023-06/catalogue_de_subventions_2023.pdf ;
 - Prise de contact directe possible avec de Dario Poroli, responsable de projets dans le domaine de l'énergie : Dario.POROLI@meyrin.ch .
- Subventions communales – Satigny :
 - Aucune subvention.

Autres

- Damien Sommer propose une visite de la boucle existante au HIAG ;
- Les questions concernant la recharge des véhicules électriques sont à adresser à Sylvain Ledon : sylvain.ledon@sig-ge.ch .



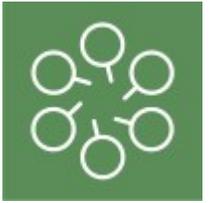
3. Bilan des Commissions écoParc



BILAN DES COMMISSIONS ÉCOPARC

Rôle des Commissions

- La Commission n'est pas une instance décisionnelle mais une gouvernance participative ;
- Rôle de relais des participants de l'information en amont et en aval des commissions (du bas vers le haut et vice-versa) :
 - Avant la commission : rassembler les problématiques ;
 - Après la commission : diffuser l'information.
- La FTI a pris note de l'ensemble des recommandations, mais ne va pas toutes les mettre en œuvre en même temps.



1.1 Communication

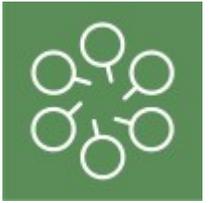
Communiquer sur les résultats issus des commissions

2 échelles :

- 1 périmètre, orienté vers entreprises
- 1 niveau cantonal sur les commissions en général, orienté faitières, partenaires...

Renforcer le rôle de courroie de transmission (↑↓) des commissions

1.2 Communication



Evènements

- Echelle périmètre ZI :
 - Evènement similaire à «ateliers» pour faire remonter besoins et informer sur projets en cours (1x/an ?)
- Echelle canton / FTI :
 - Un évènement des commissions écoParcs
 - Assurer diffusion sur actions commissions dans évènements tiers (communes, canton, faitières...)

Contenu

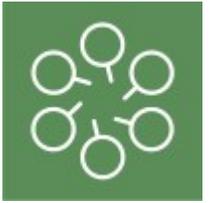
- **Digital** : newsletters (par secteur?), web FTI : 1 page par périmètre (membres commission, contact, thèmes prioritaires...), groupes LinkedIn?
- **Institutionnel** : 1 encart par commission écoParc dans rapport annuel FTI
- **Campagne** com vers entreprises pour faire connaître commissions (mailing, affichage...)
- Une présentation annuelle des travaux des commissions écoParc au CA FTI



BILAN DES COMMISSIONS ÉCOPARC

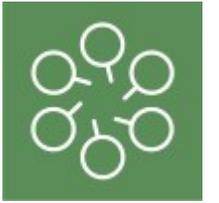
Communication

- Le site internet de la FTI sera modifié / complété afin de disposer, pour l'ensemble des membres des commissions écoParc, d'un outil de communication permettant de partager l'information. Délai automne 2024.



2.2 Organisation - outils

- Investir dans l'amélioration et la mise à jour du fichier d'adresse des contacts entreprises pour toucher les bonnes personnes
- Faire des tableaux de bord pour suivre les actions : clarifier le traitement et le suivi des sujets par la commission (information, coordination...) et la suite donnée (rien, information relayée à par..., mise en place d'un GT...)
- Créer un point de contact – e-mail par commission



3 Fonctionnement et animation

Établir un fonctionnement plus horizontal entre les 4 entités constitutives des commissions :

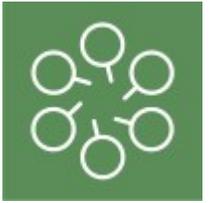
- Une rocade de la présidence et du rôle de secrétariat
- Une animation externe (neutre, au service du groupe)
- Un co-financement des frais de fonctionnement de la commission (LZIAM art. 7B al. 6)

→ Diminuer la perception d'une commission écoParc qui serait une émanation de la FTI.

4 Compétence et rôle de la commission

Clarifier les sujets traités par les commissions (« de quoi on parle »)

- Priorités
- Intérêt général
- Ne pas outrepasser ses compétences
- Rester en cohérence avec la vision écoParc



5 Composition et nomination

- Représentants avec un certain pouvoir décisionnel et pouvant s'exprimer pour leur entité
- Comment gérer la représentation des communes et de l'Etat compte tenu du nombre de commissions et des multiples politiques publiques concernées ?
 - pas de solution miracle, mais à mettre en lien avec idée d'une rencontre annuelle intercommissions + partenaires

6 Mobilisation des entreprises et leurs délégués

Rôle-clé de l'association d'entreprises

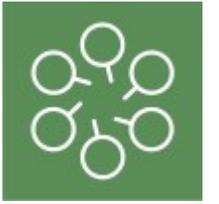
Renforce la légitimité, la représentativité, la communication

Mobilisation des délégués d'entreprises

Produire des résultats et communiquer pour donner envie

Jetons de présence ?

7 Définition écoParc



Réflexions autour de « Qu'est-ce un écoParc » ?

- Un périmètre doté d'un PDZI ?
- Ce périmètre lorsqu'il est doté d'une commission écoparc ?
- Ce périmètre lorsqu'il...
 - est en chemin vers les 5 piliers écoparc ?
 - a atteint un « standard écoparc » ?



BILAN DES COMMISSIONS ÉCOPARC

Objectifs

- Pas d'objectifs chiffrés pour les écoParcs, mais objectifs globaux tournés vers la durabilité ;
- Les participants soulignent l'intérêt d'un monitoring/d'une cartographie par zone et proposent la sélection de quelques indicateurs sur les zones.

Engagement des entreprises

- Volonté des entreprises de se regrouper suite au retrait de l'AZIPRO des Commissions ;
- Les entreprises soulèvent le besoin de valoriser le rôle de délégué en leur fournissant des outils ;
- Denis Waechter soulève le besoin d'organiser des événements de communication pour partager et donner une dynamique à la zone;
- La fête des voisins entre les entreprises de la zone a été un bon moment qui permet de faire vivre le site → à refaire / trouver des éléments rassembleurs pour activer le secteur.



4. Divers

Divers

- Planification prochaine séance



DIVERS

Prochaines séances

- La prochaine séance aura lieu en novembre 2024 ;
- Damien Sommer propose une visite de la boucle existante au HIAG ;
- La prochaine Commission aura donc lieu au HIAG et combinera la visite puis la séance habituelle. Le HIAG met une salle à disposition ;
- Delphine Louillet s'assure que cette proposition convienne à Monsieur Massard, présent lors de la prochaine séance
- Lors de la prochaine séance une présentation du RZIAM sera réalisée par la FTI;
- Planification des Commissions 2025 à la fin de l'année → anticiper les rencontres 2025.

Autres

- Séance d'information publique sur le projet BHNS par l'OCGC le 25 juin de 11h à 14h au HIAG ;
- Denis Waechter essaie de rassembler les contacts qu'il a à disposition (notamment petit-déjeuner des entreprises) pour une première version de la base de données des contacts.



FONDATION POUR LES TERRAINS INDUSTRIELS DE GENEVE

Merci pour votre attention

